

Charte Environnementale



AVANT-GARDE OUTRE MER

s'engage dans une démarche environnementale au quotidien.

Nos Objectifs :

- **Réduire l'impact environnemental** de la société dans ses différentes activités,
- **Mesurer et surveiller** notre consommation en ressources naturelles,
- **Maîtriser la gestion des Déchets** d'Equipements Electriques et Electroniques par des moyens de collecte et d'élimination adaptés,
- **Sensibiliser** chaque entreprise partenaire, client, fournisseur ou prestataire, à notre engagement en terme de protection et de gestion environnementale,
- **Optimiser nos actions** dans le cadre des normes internationales et dans le respect des exigences règlementaires.

Tous nos collaborateurs, répartis sur l'ensemble des DOM, s'**impliquent dans le respect** de la démarche et dans sa progression constante.



Certifiés dans le cadre de la norme ISO 14001 par SOCOTEC, nous contrôlons en permanence la pérennité de nos Processus Environnement.

Le respect de l'Environnement,
notre engagement.



AVANT GARDE
au service de l'outre mer